



### Protocole sanitaire :

Au regard du contexte sanitaire, Monsieur le Secrétaire Général a envoyé le 2 janvier une mise à jour de la FAQ avec les changements surlignés en jaune. Les nouvelles règles d'isolement sont décrites dans le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>.

Accès vers l'infographie en vigueur au 3 janvier 2022 : <https://www.gouvernement.fr/eleves-et-personnels-nouvelles-regles-d-isolement-covid-19-en-milieu-scolaire-a-partir-du-3-janvier>

En ce qui concerne les UPE2A, le fonctionnement est le même que celui des ULIS. M. Kozlik communiquera à ce propos. Pour les EILE, M. Bernaud fera une communication mais vous pouvez poursuivre les modalités d'avant les vacances de Noël. D'autre part, nous vous rappelons également l'impérieuse nécessité que les protocoles de continuité pédagogique de chaque classe soient prêts à être mis en œuvre.

### Exploitation des évaluations CP-CE1-6<sup>ème</sup> et évaluation mi-CP :

Afin de permettre le lien avec les collègues d'école maternelle, nous proposons aux directeurs d'école élémentaire de transmettre les fiches écoles réceptionnées de la DEEP aux directeurs des écoles maternelles de leur secteur (mail début décembre 2021 de la DEPP).

Les évaluations mi-cp sont à l'inspection : vos concierges peuvent les récupérer. La passation est à réaliser du lundi 17 janvier 2022 au vendredi 28 janvier 2022.

### Réunion RASED du vendredi 14 janvier à 10h :

Au regard du contexte sanitaire, la réunion RASED se réalisera en visio suivant le lien :

<https://eu.bbcollab.com/guest/e00eb4b52b4842888142179c867f3a6f>

### Service de l'enseignement de la mairie :

La réunion carte scolaire maternelle (concernant la modification de la sectorisation à la rentrée 2023) du jeudi 13 janvier 2022 est reportée à une date ultérieure.

### Formation :

Afin que chaque enseignant et directeur d'école du département puisse disposer du temps nécessaire pour mettre en œuvre les nouvelles dispositions du protocole sanitaire, se concentrer sur sa classe et pour limiter les risques de propagation du virus, toutes les formations départementales, de circonscription, Rep+ ainsi que les groupes Rep+, les constellations plan mathématiques et français (sur temps scolaire et hors temps scolaires) sont annulées jusqu'au 24 janvier 2022 inclus. Les brigadiers Rep+ sont affectés prioritairement dans les écoles pour les remplacements ordinaires, préférentiellement dans les écoles en Rep+.

### Semaine Olympique et Paralympique (SOP) :

Cette semaine a lieu du 24 au 29 janvier 2022. Elle s'adresse aux écoles élémentaires labellisées Génération 2024. Cette semaine concernera les classes de CM1, CM2, ULIS Ecole et 6ème. Les élèves seront sensibilisés aux valeurs de l'olympisme, au paralympisme, à la persévérance et à la pratique de l'activité physique. Cette action prendra en compte le non brassage des classes et les gestes barrières.

### PPCR :

Les rendez-vous de carrière sont maintenus. Toutefois, un mail aux enseignants concernés par ceux-ci au cours de la prochaine période, a été envoyé afin de leur offrir la possibilité d'un report. En effet, s'ils jugent que les conditions sanitaires génèrent trop d'inconfort pour la tenue sereine de ce rendez-vous de carrière, les enseignants ont la possibilité de me le faire savoir et de reporter le PPCR en période 4 ou 5.

*L'équipe de circonscription vous souhaite une excellente année 2022 et reste à votre disposition pour toutes questions.*